



DOUBLE IMPACT TEAM DOUSSA

VOTRE CLUB DE SPORTS DE COMBAT

25 rue Songieu, 69100 Villeurbanne
Tél : 09 86 42 70 07 - Port : 06 21 74 91 33
www.boxethaiteamdoussa.com

N°.....

PHOTO

FICHE D'INSCRIPTION ADULTE

SAISON 2026/2027

Nouvel (le) Adhérent(e) : ☐ OUI ☐ NON Date d'inscription : _____
Niveau : ☐ Débutant ☐ Avancé Compétition : ☐ OUI ☐ NON

CONTACT ADHERENT

Nom* : _____ Prénom* : _____
Né(e) le* : ____/____/____ Sexe* : F M Poids* : ____ kg
Profession : _____
Adresse* : _____ Code postal* : _____ Ville* : _____
Tél* : ____/____/____/____/____ E-mail : _____
Pour être à jour sur l'actualité du club merci de nous ajouter sur WhatsApp ainsi que sur les différents réseaux sociaux

PIÈCES JUSTIFICATIVES

☐ Certificat Médical ☐ Photo ☐ Règlement intérieur signé
☐ Copie pièce d'identité ☐ Certificat de scolarité (étudiant 18-25 ans)

⚠ ATTENTION ⚠

Les cours ne seront pas accessibles sans dossier **COMPLET**.

MONTANT DE L'ABONNEMENT ANNUELLE

Tarif étudiant (-25 ans) Non alternant :	490 €	Cours particuliers sans engagement Et sur demande de rendez-vous
Tarif adultes (+ 18 ans) :	520 €	

Avez-vous pris connaissance du règlement intérieur ☐ OUI ☐ NON
Autorisation du droit à l'image ☐ OUI ☐ NON

Le club décline toutes responsabilités en cas de vol

En cas de cessation d'activité aucun remboursement ne sera accordé quel que soit le motif.

MODE DE RÈGLEMENT

(Paiement en 2 fois possible)

Par Chèque bancaire ou Autre (à préciser) : _____ préciser le nom sur les chèques,
Si différent du nom inscrit au-dessus
A l'ordre de : **D.I.T.D** Nom de l'établissement bancaire _____ Nom :
Date : ____/____/____ N° chèque : _____ Montant : _____ € Prénom :
Date : ____/____/____ N° chèque : _____ Montant : _____ €

Observation :

Villeurbanne, le : _____

Signature (précédée de la mention « lu et approuvée

Nom & Prénom du signataire



**CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION
A LA PRATIQUE DU KICK-BOXING, MUAY-THAÏ, PANCRAÏE et DA :**

Je soussigné, Docteur
(En lettres capitales)

Certifie avoir examiné le :
(Date de l'examen)

Certifie avoir examiné M.....Né (e) le :
(Mentionner le nom et prénom)

Et n'avoir pas constaté, à la date de ce jour, de signes apparents contre indiquant la pratique du Kick Boxing, du Muaythai, du Pancraïe et de leurs disciplines associées en combat.

Fait à : le :

Signature et cachet du médecin



DOUBLE IMPACT TEAM DOUSSA

VOTRE CLUB DE SPORTS DE COMBAT

25 rue Songieu, 69100 Villeurbanne

Tél : 09 86 42 70 07 Port : 06 21 74 91 33

Site internet : www.boxethaiteamdoussa.com

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Toute personne abonnée au Club DOUBLE IMPACT TEAM DOUSSA déclare se conformer au présent Règlement Intérieur, y adhérer sans restriction ni réserve et le respecter. Sans retour du règlement signé aucune inscription ne sera considérée comme valide.

1 – Modalités et conséquences de l'inscription

Vous ne pourrez jouir de vos droits qu'à partir du moment où votre inscription est **validée**, c'est-à-dire lorsque la fiche d'inscription est correctement remplie et que toutes les pièces demandées sont jointes au dossier.

Cette inscription vous confère le droit d'accès aux infrastructures pendant les heures de cours de votre groupe d'entraînement attribué et ce sur toute la durée de votre abonnement. L'abonnement se limite à la saison sportive : du mois de Septembre de l'année en cours au mois de Juin de l'année suivante.

Toutes inscriptions au Club DOUBLE IMPACT TEAM DOUSSA est ferme et définitive. Aucun remboursement ne sera effectué quelle qu'en soit la raison : faute, départ, pandémie, confinement, fermeture obligatoire décrétée, événement exceptionnel ou autre.

L'exclusion d'un(e) abonné(e) peut être prononcée par le Club, pour motif grave. (Est considéré comme motif grave : tout manquement à la section 4 du présent règlement, ou toute action de nature à porter préjudice, directement ou indirectement, aux activités du club ou à sa réputation.

2 – Horaires du Club

Au cours des vacances scolaires (se référer au calendrier de l'académie de Lyon) ainsi que pendant les jours fériés, les entraînements n'auront pas lieu.

3 – Responsabilités

Vos effets personnels sont sous votre responsabilité. Le Club décline toute responsabilité en cas de vol dans les vestiaires.

Le Club est assuré pour les dommages engageant sa responsabilité civile. Cette assurance a pour objet de couvrir le Club au titre des dommages causés à autrui du fait de l'exploitation : dommages corporels et matériels. L'abonné(e) est invité(e) à souscrire une assurance Responsabilité Civile personnelle, le couvrant de tous les dommages qu'il pourrait causer à des tiers, de son propre fait, pendant l'exercice des activités du Club.

4 – Comportement au sein du club

L'abonné(e) se doit de :

- Respecter les règles, les partenaires, ses adversaires et le matériel
- Refuser toutes formes de violences et de tricheries
- Être maître de soi en toutes circonstances
- Être loyal dans le sport comme dans la vie
- Se montrer exemplaire, généreux et tolérant.
- Être ponctuel (en cas de retards répétitifs dépassant dix minutes, l'accès à l'entraînement sera refusé, sauf en cas de retard exceptionnel ou dû à des obligations approuvées par le coach lors de l'inscription.
- Remettre les objets trouvés au coach.
- Respecter le droit à l'image des abonné(e)s et ne pas photographier ou filmer pendant les cours.
- Respecter impérativement les limites de prise d'initiative définies par le groupe, en évitant de créer des discussions parallèles en dehors des canaux officiels du club et en s'abstenant d'organiser des événements au nom du club sans autorisation préalable.

5 – Hygiène et propreté

Une attention particulière sera portée à la propreté des pieds et des mains.

La nudité totale est interdite dans les vestiaires et dans les douches.

Les accessoires, les bijoux, les piercings, les montres, sont interdits pendant les entraînements.

6 – Accompagnements des mineurs

Les mineurs n'ayant pas d'autorisation de sortie sans parent devront obligatoirement être accompagnés par un adulte jusqu'au début de chaque entraînement et pris en charge à la fin de chaque entraînement. Les adultes ne sont pas autorisés à rester pendant les entraînements.

Non Prénom Date et signature :